

Rogny-les-Sept-Écluses



2017

Bulletin
municipal



sommaire

Mot du Maire	1
Finances communales	2
Agence Postale	3
Mutuelle	3
Infos	4 & 5
Tri sélectif	6
Relais de services publics de Bléneau	7
Démarches administratives	8
Etat civil	9
Recensement	9
Elections	9
Fleurissement	10
Action communale	11 à 14
Services à la personne	15
Civisme	16
Action touristique	17 & 18
Fêtes de Noël	19
Ecole primaire de Rogny	20 & 21
Enfance	22
Associations	23 à III
Hébergement - Restauration	
Commerces - Entreprises	III



Ont participé à l'élaboration de ce bulletin municipal la commission correspondante, les présidents et responsables d'associations.

Comme les années passées, ce bulletin est distribué par les conseillers municipaux ; si des erreurs ou des omissions ont été commises au cours de cette diffusion, merci de nous le faire savoir.

Pour les nouveaux habitants, des exemplaires supplémentaires sont disponibles en mairie.

Toute l'équipe de la Mairie se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

L'année 2016 s'en est allée,

Une année que l'on souhaiterait oublier, tant les événements tragiques se sont succédés. Au niveau international d'abord, avec les guerres et les migrants qui ne cessent d'affluer en Europe et qui sont rejetés de partout ; au niveau national ensuite, avec les attentats terroristes et le danger omniprésent qui se rapproche de nos campagnes ; au niveau communal enfin, avec les inondations qui ont touché notre village et les villages riverains du Loing, avec des conséquences parfois dramatiques, mais toujours traumatisantes quelque soit l'ampleur des dégâts pour les personnes qui les ont subies.



2016 toujours, a vu la réalisation ou le démarrage de travaux importants, spectaculaires comme l'aménagement du Monument Historique des sept écluses, ou plus discrets mais tout aussi conséquent comme la réhabilitation du réseau d'assainissement et divers autres opérations communales que nous vous détaillons dans les pages de ce bulletin.

L'année 2017 est arrivée,

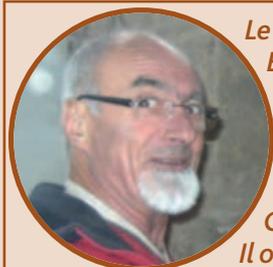
Elle sera pour nous Commune, une année de changements importants :

- Tout d'abord avec la disparition de l'actuelle Communauté de Communes Cœur de Puisaye et la création de la nouvelle Communauté de Communes de Puisaye-Forterre, création imposée par la loi NOTRe, et qui représentera plus de 37 000 personnes.
- Ensuite, la loi interdisant aux Communes d'utiliser des produits phytosanitaires au 1^{er} janvier, nous devons donc trouver des solutions alternatives.
- Un agenda d'accessibilité aux handicapés des bâtiments publics a été créé avec l'aide de la Communauté de Communes. Un programme sur 3 années a été mis en place afin de réaliser les travaux.
- Un diagnostic de nos bâtiments a aussi été effectué dans le cadre des économies d'énergie et sera suivi de réalisations.
- L'étude de la réhabilitation de la station d'épuration est en cours, ce projet fait partie des dossiers importants mais nécessaires que nous aurons à traiter.

D'autres travaux ou achats seront proposés au Conseil Municipal, une liste non exhaustive vous est présentée dans les pages suivantes.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui s'investissent dans la vie de la Commune, à savoir, les élus, les employés municipaux, les instituteurs, les bénévoles de nos associations qui prennent de leur temps pour faire vivre le village. Je n'oublierai pas non plus nos artisans et commerçants, nos chefs d'entreprises, ainsi que nos agriculteurs.

Bonne année à tous.



Le 1^{er} août 2016, Jean-Marc nous a quittés.

Elu une première fois en 1971, il a été régulièrement réélu depuis 1983 jusqu'en 2014.

Adjoint en charge des travaux, voirie et urbanisme, membre de pratiquement toutes les commissions, il a suivi avec compétence les travaux de rénovation de l'église, la construction de la passerelle, la réhabilitation de l'espace culturel et tout ce qui touchait aux bâtiments et à la voirie.

C'est à lui que nous devons l'installation de la sonorisation et du chauffage de l'église.

Il organisait la mise en place des illuminations de Noël et la sonorisation du village lors des grandes manifestations.

Délégué suppléant à la Communauté de Communes de Bléneau, il était devenu délégué titulaire à la Communauté de Communes Cœur de Puisaye en 2014, membre de diverses commissions, tourisme, travaux, environnement.

Il était très impliqué dans le tissu associatif, membre ou bénévole dans pratiquement toutes les associations du village.

Jean-Marc, nous ne t'oublierons pas.

BUDGET PRINCIPAL		
	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	1 018 804,00 €	1 018 804,00 €
Investissement	695 705,00 €	695 705,00 €
Excédent global de clôture 2015 : 251 709,01 euros		

BUDGET LOTISSEMENT DE LA CLAVERIE		
	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	425 153,00 €	425 153,00 €
Investissement	810 306,00 €	810 306,00 €

BUDGET CCAS		
	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	5 860,00 €	5 860,00 €
Investissement	36,00 €	36,00 €
Excédent global de clôture 2015 : 2 641,17 euros		

BUDGET ASSAINISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	118 255,00 €	118 255,00 €
Investissement	431 006,00 €	431 006,00 €
Excédent global de clôture 2015 : 34 181,30 euros		

TAUX D'IMPOSITION 2016	
Taxe d'habitation	10,77 %
Taxe Foncier Bâti	18,38 %
Taxe Foncier Non Bâti	52,09 %

Dépenses réalisées par la commune en 2016 :

ESPACE CULTUREL	
Fabrication rampe + main courante	1 020,00
Grilles d'exposition	1 602,60

ECOLE	
Fournitures scolaires	2 224,22
Consommation eau	275,80
Electricité	1 048,23
Téléphone / Internet	1 078,25
Bouteilles d'eau	156,96
Entretien des bâtiments / petits matériels	1 031,34
Location copieur et ordinateurs + maintenance	3 100,35
Pharmacie	15,93
Nettoyage des vitres	250,00
Installation des ordinateurs	3 650,00
Activité Saint-Maurice-sur-Aveyron	275,00
Transport activité piscine	1 900,00
Passage en 6 ^e (Bescherelle et Géo règles)	105,00
Jouets de Noël	1 406,88

CAMPING	
Barbecue collectif	435,62
Installation de nouvelles douches	1 322,40
Abri de jardin	428,80
Remplacement chauffe-eau gaz	864,83
Création embarcadère pour pédalos	1 835,14
Tentes Trecks + aménagement	3 576,00

ILE	
Installation de prises électriques et luminaires	6 648,00
Aménagement paysager de la fontaine	1 656,00
Parcours de santé	9 972,00

ENTRETIEN COMMUNAL	
Epareuse	24 000,00
Débrousailluse	784,40
Taille haie	655,00
Matériel électroportatif	299,00
Bétonnière	456,67

DIVERS	
Fournitures Rythmes scolaires	696,69
Panneaux signalétiques	745,39
Aménagement de placards et restauration de la Table de réunion de la mairie	4 038,00
Programme voirie + travaux employés	55 948,45
Lotissement du Colombier :	
Création de l'allée piétonne	2 904,00
Entretien fossés / accotements	2 435,36
Remplacement de la pompe de relevage	2 124,36
Travaux du réseau d'assainissement	229 927,07
Borne électrique	11 991,84
Colis de Noël pour les personnes âgées	3 504,46

DIVERS CONTRATS	
Balayage : ent. SGA MEYER	4 688,12
Curage du réseau : ent. SGA MEYER	2 680,85
Service commun urbanisme	2 001,63
Entretien éclairage public /	
Pose et dépose décors lumineux	5 592,69
APAVE	1 110,48
Elagage lamier	1 716,00
Maintenance extincteurs	1 125,90
Épandage des boues	2 148,00
Maintenance du matériel informatique	3 574,27
Entretien des 7 écluses	9 988,80

FLEURISSEMENT	
Vasques et balconnières	2 951,83
Flurs et plantations	3 782,59

Agence postale de Rogny :

Ouverte 6 jours sur 7, du lundi au samedi de 9 à 12h.
Lévé du courrier du lundi au vendredi à 12h.
Pas de départ le samedi.

Services courrier et colis :

- Vente de timbres-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes prêt-à-poster, lettres suivies, emballages colissimo, emballages Chronopost
- Fourniture d'autres produits courrier sur commande
- Dépôt des objets y compris recommandés et Chronopost (hors objets sous contrat, objets en nombre et valeur déclarée)
- Retrait des lettres, colis en instance et Chronopost (hors valeur déclarée)
- Services de proximité (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et prêt-à-poster de réexpédition).

Services financiers :

- Retrait d'espèces sur CCP, Post épargne ou Livret d'Épargne du titulaire dans la limite de 350 euros par période de 7 jours.

- Emission de mandat cash, dans la limite de 350 euros par opération.
- Pour toute opération concernant les produits financiers, votre agence postale communale de Rogny sera votre relais avec le bureau de poste de Bléneau.
- Vente de cartes prépayées pour téléphones portables La Poste Mobile.
- Règlement par carte bancaire à partir de 5 euros.
- Retrait avec carte bancaire à partir de 20 euros.

Bureau de Poste de Bléneau

13, rue d'Orléans

Horaires :

- Mardi, mercredi et jeudi : 9h à 12h et 13h30 à 16h30
- Samedi : 9h à 11h30

Fermé les lundis et vendredis.

- La Banque Postale : 36 39
- Service courrier particuliers : 36 31
- Service courrier entreprises : 36 34

Pour tout savoir sur La Poste :

www.laposte.fr - www.labanquepostale.fr - www.laposte.net

mutuelle

Santé Cœur de Puisaye : la nouvelle mutuelle intercommunale

Protection de la santé et solidarité entre les générations sont les valeurs mutualistes à l'origine du projet.

Face à l'augmentation régulière des frais de santé et aux patients qui renoncent aux soins faute de moyens financiers, l'association Santé Cœur de Puisaye a été créée en 2016 pour permettre à tous les habitants de l'intercommunalité de bénéficier d'une mutuelle adaptée à leurs besoins et à leur budget.

Inspiré par la mise en place de la mutuelle communale de Treigny, Patrick Büttner, Vice-Président de la communauté de Communes en charge de la santé, a organisé une enquête auprès des populations du territoire au printemps 2016. Le résultat de cette enquête a révélé l'intérêt des habitants pour une telle mutuelle.

L'association a choisi la société toucycoise QAPE, intermédiaire d'assurance, pour l'assister dans la mise en place de ce projet.

Une mutuelle qui propose des tarifs de 20 à 60% inférieurs au marché avec des garanties plus complètes.

Le principe de la mutuelle intercommunale retenue est qu'elle s'adresse à tous, résident principal ou résident secondaire, entreprises agricoles et non agricoles implantées sur le territoire.

Quel que soit son âge, actif ou retraité, sa situation professionnelle : chef d'entreprise, travailleur indépendant, agriculteur, salarié ou demandeur d'emploi, employé de la fonction publique ou territoriale... chacun pourra souscrire, en bénéficiant des mêmes qualités de garanties, de prix et de services que les salariés d'une grande entreprise.

En couvrant les 17000 habitants du territoire (étendue à 38000 au 1^{er} janvier 2017), l'association Santé Cœur de Puisaye a pu obtenir une offre de mutuelle à un tarif de groupe :

- Tarifs inférieurs de 20 à 60% aux tarifs individuels du marché.
- Tarif unique quel que soit l'âge pour les actifs et leurs enfants, tarif unique quel que soit l'âge pour les retraités et leurs enfants, et gratuité à partir du 3^e enfant.
- Garanties plus complètes que les offres existantes sur le marché : à titre d'exemple le contrat de base est supérieur au minimum légal et inclut un remboursement de 300% pour les honoraires en cas d'hospitalisation.
- Choix d'option possible pour des remboursements adaptés à chacun en hospitalisation, en médecine, optique, dentaire, médecine douce, garanties premium,...
- Remboursement de la santé connectée prescrite par le médecin et télé-médecine en perspective : une innovation spéciale pour Santé Cœur de Puisaye.

De plus, un budget d'action sociale est dédié aux professionnels de santé du territoire pour la lutte contre la désertification médicale.

Comment adhérer à la mutuelle Santé Cœur de Puisaye ?

A partir de fin décembre 2016, des dépliants et des bulletins d'adhésions seront disponibles en mairies et chez les professionnels de santé. Le site internet de l'association : santecoeurdepuisaye.org permettra également de se renseigner et de souscrire à la mutuelle, ainsi que le service d'appel téléphonique dédié au 03 86 45 60 50. Une réunion publique sera organisée le 26 janvier 2017 à 17h à la Salle du Conseil de la Mairie de Rogny, afin de présenter plus en détail les offres de la mutuelle Santé Cœur de Puisaye.

La Mairie est ouverte :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h
- Un samedi sur deux : les jours d'ouverture sont affichés à la mairie et sur notre site internet.
- Permanence du Maire et de ses Adjointes : sur rendez-vous.

1, rue de la Grande Montagne
89220 ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES
Tél : 03 86 74 51 78 - Fax : 03 86 74 56 91
Site : www.rogny-les-7-ecluses.com
Service administratif : mairie.rogny@orange.fr

L'équipe communale :

- Secrétaire de mairie : **Sabrina CHARENTON**
- Secrétaire d'accueil : **Hélène HUGUET**
- Agent tourisme : **Florence SEIGNEUR**
- Restauration scolaire : **Katia VERON**
- Agent d'entretien des salles communales, mairie et école : **Katia VERON, Marie-Christine ANQUETIL, et Hélène HUGUET**
- Agent d'entretien voirie et espaces verts : **Jacky GRENOT, Denis PETIT, Judicaël CLOISEAU et Romain FONTAINE-GUENEL**
- Agent postal : **Marie-Christine ANQUETIL et Hélène HUGUET** en remplacement
- Rythmes scolaires : **Katia VERON et Hélène HUGUET**

CCAS :

Pour la rédaction de vos courriers, dossiers ou pour toute demande personnelle, une permanence le matin du lundi au jeudi est assurée par Jacqueline HENRIAT.

Autres dates sur rendez-vous au **03 86 74 51 78** au secrétariat de Mairie.

Immobilier

Location de 2 appartements communaux

situés au 3, rue Léon Jaupitre.

Type T3 (2 chambres, 1 séjour, grenier et place de parking).

Montant du loyer : 545.00 € charges comprises (chauffage et entretien de l'escalier).

Location d'un appartement communal

Type F3 de 65 m² au-dessus de l'Office de Tourisme. Loyer de 500 € par mois.

Libre au 1^{er} février.

Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) :

Vous êtes propriétaire d'une maison ou d'un appartement que vous habitez. Des travaux de rénovation thermique sont nécessaires pour améliorer votre confort et vous chauffer à un coût raisonnable. L'ANAH peut financer vos travaux s'ils permettent de faire baisser votre consommation énergétique d'au moins 25 %.

A la DDT Auxerre - BP79

3, rue Monge - 89011 AUXERRE.

Tél : 03 86 48 41 00 / ddt-anah@yonne.gouv.fr

Tickets de cantine :

Nous rappelons aux parents d'élèves que les repas étant commandés une semaine à l'avance à la maison de retraite de Champcevais, il vous est demandé de vous présenter en Mairie pour acheter vos tickets pour le mois suivant, impérativement avant le dernier MARDI du mois en cours.

Possibilité d'acheter, pour ceux qui le souhaitent, deux mois consécutifs.

Nous rappelons également qu'en cas d'absence de vos enfants à la cantine scolaire, pour cause de maladie, les repas ne seront pas décomptés sous réserve de présentation d'un certificat médical.

Les certificats médicaux sont à transmettre en MAIRIE et non à l'école.

Merci de votre compréhension,

Balayage des rues 2017 :

09/01 - 03/04 - 06/06 - 07/08 - 02/10 - 27/11.

Le balayage des rues entraîne un coût pour la commune (voir page 2), donc afin que cette prestation soit réalisée dans les meilleures conditions, nous vous rappelons d'enlever vos véhicules la veille du passage.

Terrains viabilisés

A vendre dans lotissement communal :

13 lots viabilisés pour une surface comprise entre 770 et 1029 m².

Prix : 24 € TTC le m².

Horaires de cars Paris-Rogny-Paris

Départ de Paris - Place d'Italie :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : **16h00**..... Arrivée à Rogny : **18h37**
 Samedi : **10h15**..... Arrivée à Rogny : **12h03**

Départ de Rogny - Arrêt de bus rue André Henriat :

Lundi, jeudi, vendredi : **8h47**..... Arrivée à Paris : **11h10**
 Mercredi : **13h38**..... Arrivée à Paris : **15h30**
 Samedi : **7h22**..... Arrivée à Paris : **9h30**
 Dimanche : **17h35**..... Arrivée à Paris : **20h00**

Modification éventuelle les jours fériés. Pas de réservation.

Etre présent 10 minutes à l'avance.

Demander la liste complète des horaires Saint-Fargeau-Paris à l'Office de Tourisme.



Tarifs municipaux :

Services en mairie :

- Photocopie : 0,30 € / la copie
- Fax : 0,30 € / l'envoi

Espace culturel :

Habitants de la commune :

- 200 € pour un jour
- 300 € pour deux jours

Personnes extérieures à la commune :

- 300 € pour un jour
- 450 € pour deux jours

Cautionnement demandé :

- 500 €

Associations locales :

- Gratuit

Pour toute location, y compris les associations locales, du 15/10 au 15/04 (période hivernale), une participation de 50 € sera demandée pour le chauffage.

Cantine :

- 3,60 €/repas

Garderie périscolaire :

- 1,00 € le matin
- 1,00 € le soir

Tarifs Concessions Cimetière :

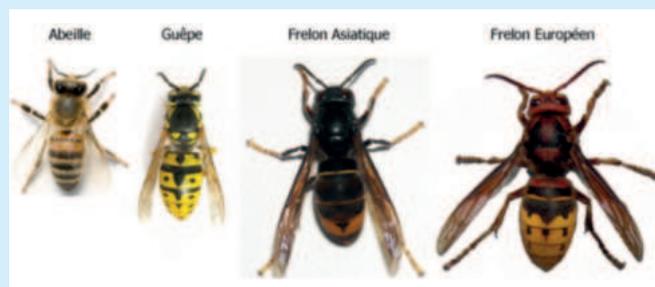
- Temporaire (15 ans) : 60 €
- Trentenaire : 165 €
- Cinquantenaire : 275 €

Tarifs Columbarium et caves urnes :

- 15 ans : 450 €
- 30 ans : 705 €
- 50 ans : 1 305 €
- Jardin du souvenir : gratuit

Destruction des nids :

Depuis plusieurs années, la destruction des nids de guêpes, frelons et autres nuisibles n'est plus effectuée par les pompiers, mais peut être réalisée par des entreprises agréées dont la liste est disponible en Mairie ou sur le site de la commune.



Retrouvez toutes nos actualités administratives, culturelles, associatives, vos petites annonces sur notre site internet

www.rogny-les-7-ecluses.com

 Rejoignez-nous !

facebook

Existence d'une Page Facebook pour encore **plus de contacts avec Vous !**

Recyclage : de nouvelles consignes de tri

Du nouveau pour les plastiques

Jusqu'à maintenant, il était possible de déposer les cartons, les boîtes métalliques et les bouteilles et flacons en plastique dans les colonnes à emballages. Désormais, vous pouvez déposer de nouveaux emballages ménagers en plastique rigide :

- les pots en plastique : pot de yaourt, pot de crème, de fromage blanc, de dessert, pots de fleurs,
- les barquettes en plastique : barquette de beurre, de charcuterie, de poisson, de fromage, de fruits et légumes, barquette de gâteaux, de pâtes fraîches, de viande...

- les boîtes en plastique : boîte de confiserie, de glace et sorbet, d'œufs...
- les blisters en plastique : blisters d'ampoules, de piles, de jouets...
- Les sacs et films en plastique : sacs de caisse, films d'emballage, papier bulle...



**BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE
EMBALLAGES EN METAL, EN CARTON
BRIQUES.**

+ NOUVEAUX

**LES POTS,
BARQUETTES,
SACS ET FILMS EN PLASTIQUE.**



LES BOUTEILLES ET POTS EN VERRE.

LES PAPIERS.

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE CHAMPCEVRAIS

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Champcevais Eté - hiver		9h - 12h		9h - 12h		9h - 12h

Une carte d'accès est obligatoire pour accéder aux déchetteries.

Si vous n'avez pas encore votre carte d'accès, n'hésitez pas à **contacter l'équipe du Syndicat mixte de la Puisaye** au 0 800 584 762 ou par mail à jerecycle@smpuisaye.fr pour la recevoir au plus vite !

Pour tout renseignement : jerecycle@smpuisaye.fr - www.smpuisaye.fr

N° Vert 0 800 584 762

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

LES DECHETTERIES SONT FERMEES LES JOURS FERIES

Les jours fériés 2017 : Il n'y a pas de collecte des ordures ménagères et des biodéchets les jours fériés et la tournée du jour férié et des jours suivants de la semaine est décalée d'un jour, jusqu'au samedi.

Jours fériés	Pâques (17 avril)	Fête du travail (1 ^{er} mai)	Victoire 1945 (8 mai)	Ascension (25 mai)	Pentecôte (5 juin)	Fête Nationale (14 juillet)	Assomption (15 août)	Toussaint (1 ^{er} novembre)	Noël (25 décembre)
Jour de collecte	Samedi 22 avril	Samedi 6 mai	Samedi 13 mai	Samedi 27 mai	Samedi 10 juin	Samedi 15 juillet	Samedi 19 août	Samedi 4 novembre	Samedi 30 décembre



Maison de services au public de Bléneau - Place de la Libération - 89220 BLÉNEAU
03.86.74.82.28 - msapbleneau@orange.fr

En 2016 le Relais de Services Publics a changé de nom et est devenu Maison de Services au Public

• Le social

- Le Conseil Départemental par le biais de Travailleurs Sociaux et de Conseillères en économie sociale et familiale.
- La Caisse d'Allocation Familiale (CAF) par le biais du Visio-accueil.
- La MSA (Sécurité Sociale Agricole) par le biais du Visio-accueil.
- COALLIA : Accompagnement Socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA orientés par le Conseil Départemental.
- Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM).

• La santé

- La Protection Maternelle Infantile (PMI).
- L'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie).

• L'emploi

- La Mission Locale (pour les jeunes de 16 à 25 ans).
- Pôle Emploi, mise à disposition d'un livret à consulter librement qui répertorie toutes les offres d'emploi sur Bléneau et 30 km aux alentours.

• Le logement

- L'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) qui conseille et informe les particuliers sur les questions juridiques, financières et fiscales (droit de la location, accession à la propriété, financements immobiliers...).
- L'EIE (Espace Info Energie) qui sensibilise et informe sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables dans l'habitat (isolation, menuiseries, chauffage, aides financières...).
- Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) qui aide à définir vos besoins (construction, rénovation...) et à déterminer leur faisabilité (contraintes liées au terrain, dossier permis de construire...).
- Fin 2016, un intervenant dans le domaine du logement va effectuer des permanences dans la commune de Bléneau, il s'agit du PACT de l'Yonne CDHU qui accompagnera les ménages identifiés modestes afin qu'ils puissent bénéficier pendant 3 ans d'un programme particulier, le PIG, Programme d'Intérêt Général qui entend accompagner les ménages dans leurs travaux de rénovation afin de réhabiliter certains logements.

• Le droit

- Le Conciliateur aide les personnes à trouver des solutions dans divers conflits (conflits de voisinage, avec les institutions...).

• Les passeports biométriques et les Cartes Nationales d'Identité

- 66 Passeports Biométriques et 39 Cartes Nationales d'Identité ont été fabriqués en 2016.

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	Travailleurs Sociaux (9h - 12h)	Accueil
MARDI	Visio-accueil CAF - (10h30 - 12h) ADIL (10h - 12h) - 4 ^e mardi tous les 2 mois	Conciliateur (14h - 16h) - 2 ^e mardi de chaque mois COALLIA (9h - 16h30) - 3 ^e ou 4 ^e jeudi du mois
MERCREDI	ANPAA : Addictologue - (9h - 12h) 1 semaine sur 2	RAM (14h - 16h30) - 2 ^e mardi de chaque mois C.A.U.E (13h30 - 16h30) - 2 ^e mercredi de chaque mois
JEUDI	Visio-Accueil MSA (10h - 12h et 14h - 16h) P.M.I (9h - 12h) - 3 ^e jeudi du mois	Mission Locale (9h - 16h30) - 1 ^{er} jeudi du mois E.I.E (14h - 16h30) - 2 ^e jeudi du mois
VENDREDI	Accueil	FERME

Coordonnées pratiques :

Maison de Services au Public de Bléneau :	03.86.74.82.28
Conseil départemental pour RDV assistantes sociales ou P.M.I :	03.86.44.42.00
CAF de l'Yonne :	0810.25.89.10
MSA Bourgogne :	09.69.36.20.50
RAM :	03.86.74.60.59
Conciliatrice de justice :	helene.meunier@conciliateurdejustice.fr
ANPAA :	03.86.51.46.99
ADIL, EIE et CAUE :	03.86.72.16.16
Mission Locale :	03.86.74.31.83
CPAM :	3646
POLE EMPLOI :	3949

Numéros de téléphone à retenir :

- Les secours pour les téléphones mobiles :	112
- Service de garde - SAMU :	15
- Gendarmerie :	17
- Pompiers :	18
- Infirmières S. NEROT et S. GERARD :	03 86 74 96 76
- Pharmacie BELLOT :	03 86 74 54 64
- Mairie :	03 86 74 51 78
- L'Agence Postale :	03 86 74 54 17
- Les Taxis Hurié :	03 86 45 13 08
- Office de Tourisme :	03 86 74 57 66
- Allô, Service Public :	39 39
- Pôle Emploi :	39 49
- CPAM :	36 46
- Pharmacie de garde :	32 37
- Relais de Services Publics de Bléneau :	03 86 74 82 28
- Service technique lignes téléphoniques :	10 13
- Dépannage EDF :	09 726 750 89

démarches administratives

PIÈCES DÉSIRÉES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
Acte de naissance (validité 3 mois)	Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de naissance, nom et prénoms	Gratuit	
Acte de mariage (validité 3 mois)	Mairie du lieu de mariage	Indiquer date de mariage, nom et prénoms	Gratuit	
Acte de décès (validité 3 mois)	Mairie du lieu de décès ou mairie du dernier domicile du défunt	Indiquer date de décès, nom et prénoms (nom de jeune fille éventuellement)	Gratuit	
Duplicata de livret de famille	Mairie du lieu de résidence	Fournir l'état civil des conjoints et des enfants pour remplir une demande de duplicata en mairie	Gratuit	
Carte grise	Mairie du domicile ou Préfecture Internet	Ancienne carte grise, pièce d'identité, justificatif de domicile, chèque bancaire ou postal ou mandat-cash, contrôle technique (si véhicule d'occasion)	Montant selon l'année et la puissance du véhicule 6,50 € de frais de dossier inclus dans le prix	Adresser le chèque à l'ordre du Trésor Public. Gratuit si changement de domicile (pour les nouveaux modèles), pour les anciens modèles : 2,50 €
Permis de conduire, perte et vol	Vol : la déclaration de vol se fait à la gendarmerie Perte : la déclaration se fait directement à la Préfecture. En revanche, pour le reste, le dossier peut-être fait à la mairie du domicile ou directement en Préfecture	- 2 photos d'identité récentes et identiques - 1 justificatif de domicile - 1 photocopie du permis de conduire - en cas de perte ou vol : photocopie du récépissé de déclaration de perte ou de vol. - Formulaire complété et signé pour le renouvellement du permis. Enveloppe max 50 g		
Certificat de nationalité française	Greffe du tribunal d'instance du domicile	Livret de famille et toute pièce prouvant la nationalité	Gratuit	
Carte nationale d'identité (validité 15 ans pour les cartes délivrées à partir du 02/01/2004 pour les majeurs ; pour les mineurs : validité 10 ans.)	Mairie du domicile, présence obligatoire de l'intéressé pour prise d'empreinte + signature	- 2 photos d'identité, 1 justificatif de domicile (EDF ou téléphone), acte de naissance, livret de famille, ancienne carte (présence d'un des parents pour les mineurs) - en cas de divorce : photocopie du jugement de divorce - en cas de perte ou de vol : déclaration de perte (Mairie) ou de vol (Gendarmerie)	Gratuit	La carte d'identité est gratuite ; cependant le renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25 € si la précédente carte n'est pas présentée au dossier
Passeport (validité 10 ans)	Relais de Services Publics à Bléneau ou autres Relais			
Dossier de mariage	Mairie du domicile	Venir en mairie chercher le guide des futurs époux avec les imprimés à remplir, extrait d'acte de naissance et pièce d'identité des 2 conjoints + pièces d'identité des témoins et justificatif de domicile des futurs époux	Gratuit	
• Carte d'électeur • Inscription sur les listes électorales	Mairie du domicile Jusqu'au 31 décembre de l'année en cours	- Carte d'identité, justificatif de domicile (quittance de loyer ou EDF) - Ancienne carte électorale	Gratuit	Avoir 18 ans et être de nationalité française
Casier judiciaire	Casier judiciaire national 44079 Nantes Cedex	Justificatif d'état civil obligatoire uniquement pour les personnes nées à l'étranger	Gratuit	Les demandes peuvent être effectuées sur Internet : www.cjn.justice.gouv.fr
Légalisation de signature	Mairie	La signature à légaliser doit être faite devant un Officier de l'État Civil avec carte d'identité	Gratuit	Présence obligatoire
• Titre de séjour • Naturalisation	Directement en Préfecture Internet Plateforme Régionale de Dijon depuis le 01/10/15			http://89.accueil-etrangers.gouv.fr
Attestation d'Accueil	Mairie du domicile		30 € en timbres fiscaux	
Certificat d'hérédité	Notaire			

En cas de vol de vos papiers d'identité, veuillez vous adresser à la gendarmerie

état civil 2016

9



Naissance :

30 mars : Célian CHABALIER
17 août : Nathéo LIGIER
15 septembre : Samantha DELABY
29 septembre : Michaël BONNEFOND
28 novembre : Emma BEDU



Mariage :

23 janvier : Alicia JARRIER et Florian NAEPELS
24 septembre : Anne JUNGSMANN et Lionel GAUDIN

Décès :

8 janvier : Patrick RAPICAULT
12 janvier : Jean BOISSOU
20 janvier : Lucette DOUDEAU
29 janvier : Ginette DUCHAUFOR
13 mars : Daniel FICHOT
9 mai : Bernard BAPTISTE
18 mai : Fernand GIRAUD
30 mai : Anne-Marie METIVIER
10 juin : Eliane PETIT
27 juin : Jean-Claude LE RATE
1^{er} août : Raymond MONPELLIER
1^{er} août : Jean-Marc SOULARD
12 septembre : Pierre BASTIEN
26 septembre : Sylvaine LOPIN
2 décembre : Isabelle LEROUX

recensement

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs 16 ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.service-public.fr, de cliquer sur « papiers-citoyenneté » puis sur « recensement, JDC et service national » afin d'accéder à la démarche en ligne « recensement militaire (ou recensement citoyen) », puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Le recensement devient plus simple, rapide et s'effectue sans perte de temps. Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport), ainsi que de la copie du livret de famille.

Plus d'information sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur vos smartphones.



élections

Elections Présidentielles : 23 avril et 7 mai

Le Président de la République est élu, au suffrage universel direct, par les électeurs français lors de l'élection présidentielle. Son mandat dure 5 ans et est renouvelable une fois. Pour être élu, le candidat doit avoir obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés. Les 2 candidats arrivés en tête peuvent se présenter au second tour qui intervient 2 semaines après.

Elections Législatives : 11 juin et 18 juin

Les députés sont élus au suffrage universel direct par les électeurs français inscrits sur les listes électorales. Les députés sont élus par les citoyens au suffrage universel direct, pour 5 ans (sauf dissolution de l'Assemblée), au scrutin majoritaire à deux tours par circonscriptions.

Concours départemental de fleurissement 2016

M. Serge BOULMIER : Félicitations du Jury dans la catégorie « Maisons fleuries avec jardin ».

Mme Elisabeth COQUILLAT : 3^e Prix dans la catégorie « Commerces fleuris ».

Mme Nicole PETIT : Félicitations du Jury dans la catégorie « Maisons fleuries avec jardins ».

Les employés communaux : Félicitations du Jury dans la catégorie « Prix de la Fédération Départementale de l'Hôtellerie de Plein Air ».

M. Gérard SEMENCE : 3^e Prix dans la catégorie « Ecluses fleuries ».

M. André VEAULIN : 2^e Prix dans la catégorie « Hébergements touristiques fleuris ».



En 2016, de nouvelles jardinières ont été installées aux entrées de village, Quai Sully vers l'Agence Postale, sur la passerelle et le tour du jet d'eau de l'île a été remanié et planté de lupins, dahlias, arums et fleurs de jachère. Le fleurissement de la Commune va continuer avec l'achat d'autres jardinières et des nouvelles plantations.

En 2015, nous avons obtenu le 1^{er} prix des Villes et Villages fleuris de moins de 1000 habitants, mais, cette année nous n'avons eu qu'un prix d'encouragement malgré le travail accompli par notre personnel municipal.

Afin de faciliter l'arrosage, l'achat d'une citerne munie d'une pompe, que l'on peut tracter derrière une tondeuse, est envisagée.



Concours communal de fleurissement 2016

Catégorie « Façades »

Encouragements : Monsieur Michaël BEUNET

Encouragements : Madame Josiane CHARENTON

Catégorie « Terrasses »

1^{er} prix : Mme Nicole PETIT

1^{er} prix : Mme et M. Françoise et Francis SERRA

2^e prix : Mme Patricia BEUNET

3^e prix : M. Jean-Marie BISSON

Encouragements : Mme et M. Jacqueline et Serge GUILLOTEAU

Catégorie « Jardins »

1^{er} prix : Mme et M. Colette et Serge BOULMIER

2^e prix : Mme et M. Josette et Daniel JULIEN

Encouragements : Mme paulette MILLOT

Catégorie « Commerces »

1^{er} prix : Bar PMU Le Colombier

Catégorie « Ecluses »

1^{er} prix : M. Gérard SEMENCE

2^e prix : M. Clodomir VIGNET

Catégorie « Hébergements touristiques »

1^{er} prix : Chambres d'hôtes La Crasne



Travaux réalisés

par les employés communaux en 2016 :

- Mise en place de nouvelles jardinières.
- Point à temps (réparation de la voirie).
- Elagage et divers travaux de tonte et entretien.
- Entretien journalier de la station d'épuration.
- Entretien hebdomadaire des pompes de relevage.
- Taille des arbres.
- Barrière au niveau du parking.
- Réalisation d'un barbecue dans le camping.
- Installation des tentes trek dans le camping.
- Pose de poteaux sur les trottoirs pour interdire le stationnement des véhicules.
- Préparation socle béton pour chalet dans le camping.
- Installation de nouveaux panneaux de signalisation.



Et comme chaque année, des imprévus viennent perturber le planning des employés, comme les inondations subies par notre village en mai dernier.



Travaux réalisés en 2016

par des entreprises extérieures :

- Début du réaménagement paysager des 7 écluses.
- Réfection extérieure de l'Office de Tourisme.
- Remise en état du ponton des bateaux à pédales.
- Création d'un chemin piétonnier au Lotissement du Colombier.
- Eclairage en leds de la zone industrielle.
- Diagnostic énergétique des bâtiments communaux.
- Diagnostic accessibilité.
- Diagnostic « Zéro Phytosanitaire ».
- Installation borne électrique.
- Changement de 4 lampadaires défectueux.
- Réparation des installations électriques dans l'Ile.
- Travaux de voirie :
 - Rue des Blaneaux pour un meilleur écoulement des eaux de pluie.
 - Réfection des trottoirs Allée des Bouvreuils.
 - Chemin du Gaufre avec la mise en place d'un bi-couche.
 - Le Rondeau vers le silo et le poney club avec une partie bitumée et une partie en bi-couche.
- Réhabilitation du réseau d'assainissement rue Gaspard de Coligny et lotissement du Colombier.
- Pose de prises électriques dans l'Ile pour les diverses manifestations.
- Installation d'un parcours de santé.
- Curage fossé et arasement rue Hugues Cosnier.
- Pose de bordures rue Hugues Cosnier.
- Curage de fossés et arasement au Haut Buisson.
- Poursuite de la remise aux normes des bâtiments communaux.



Travaux et achats projetés en 2017 :

- Eclairage du terrain multisports.
- Travaux concernant le podium de l'Ile.
- Travaux à l'école suite au diagnostic énergétique.
- Travaux voirie.
- Sonorisation du village.
- Achat de matériel d'arrosage.
- Enfouissement du poteau EDF au Quai des Lancières.
- Réfection des traverses de protection du quai des Lancières (par les employés communaux).
- Chemin piétonnier depuis le camping jusqu'à l'Ile.
- Travaux d'accessibilité sur les bâtiments communaux.
- Curage de fossé et arasement.

- Réfection de trottoirs.
- Pose de protection parking Pont aux Anes.
- Début de l'étude de réhabilitation de la station d'épuration.
- Achat de matériel de désherbage mécanique.
- Réfection des cloches et du support.
- Pose de lampes leds Quai Sully, Allée des Pinsons, ainsi que la rue Léon Jaupitre.
- Fin de l'aménagement des sept écluses.
- Mise en place d'une pompe doseuse et remplacement d'une boîte de branchement sur le réseau d'assainissement.

Zéro Phytosanitaire, Rogny les 7 écluses agit pour faire évoluer ses pratiques de désherbage

« Les pesticides ne sont pas sans risque pour notre santé et notre environnement ! Chacun, à son niveau, doit améliorer ses pratiques de désherbage. »

Il faut savoir que les surfaces sur lesquelles les communes sont amenées à intervenir sont particulièrement sensibles puisque majoritairement **imperméables**. Cela favorise donc **le ruissellement et l'entraînement des pesticides**.

Dans ce contexte, **la prise en compte par la commune de Rogny-les-Sept-Ecluses, de ces facteurs environnementaux constitue un atout pour la population.**

Dès 2016, des changements de pratiques ont été progressivement mis en place pour **limiter l'emploi des pesticides sur la commune**. Avec l'aide de la Communauté de Communes Cœur de puisaye, Rogny-les-Sept-Ecluses s'est lancée dans un programme :

- > de **diagnostic de ses pratiques d'entretien** et de **formation** des agents,
- > de mise en place d'un **plan d'entretien des espaces publics**. Il correspond à une démarche permettant à la commune de faire le point sur ses pratiques d'entretien actuelles, de réfléchir à ses objectifs de désherbage par secteurs et par types de revêtements pour faire évoluer l'entretien des végétaux de façon durable et progressive vers la limitation, voire l'arrêt de l'utilisation des pesticides dans certaines zones.

Mais attention, **revoir ces pratiques de désherbage ne signifie pas que la commune ne sera plus entretenue**. La limitation de l'emploi des herbicides pourra être remplacée par d'autres types de désherbage alternatifs : désherbage thermique à flamme directe, mécanique, développement des plantes couvre-sols, du paillage, de l'enherbement pour réduire les zones à désherber...

Ce plan d'entretien des espaces publics sans pesticides nous oblige à revoir le travail de nos employés.

Ce projet n'aura de sens que si vous aussi, vous vous

impliquez dans notre action en limitant l'emploi des pesticides (insecticides, fongicides et herbicides) dans votre jardin. L'environnement est l'affaire de tous, si chacun d'entre nous entretenait son trottoir ou sa banquette devant chez lui, le temps ainsi récupéré permettrait à nos équipes de se consacrer à d'autres tâches qui sont très nombreuses.

Une réunion publique sur le zéro phytosanitaire est programmée le mardi 31 janvier 2017 à 18h30 à l'Espace Culturel. Je vous invite à venir nombreux.

Installation d'une borne de recharge électrique :

Elle a été installée en août dernier sur le parking devant La Poste, Quai Sully.

Cette "borne accélérée" fonctionne depuis quelques mois et vous permet de recharger votre véhicule électrique d'une autonomie de 50 km en 30 minutes.

Pour les utilisateurs, l'usage des bornes de recharge est gratuit jusqu'au 31 décembre 2017.

Retrouvez plus d'informations sur le site www.sdey.fr.

La borne pourra être équipée du wifi à destination des touristes et du public, ainsi que d'un compteur forain et d'un écran pour la diffusion d'information communale.

Dans le cadre des économies d'énergie, la Municipalité va remplacer progressivement les éclairages actuels par des éclairages à leds, solution plus économique et écologique.

Elle envisage également l'achat d'un véhicule électrique pour l'employée à la cantine scolaire.

Installation d'un parcours de santé :

L'île s'est dotée d'un parcours de santé depuis le 5 septembre. Les enfants des écoles ou des rythmes scolaires viennent utiliser les agrès qui sont au nombre de 9. Ce lieu convivial, devient axé sur le sport et les loisirs avec le tennis, le terrain multisport, le tennis de table, des petites allées pour la promenade ou le vélo, sans oublier la pêche.



Action en direction de la sécurité

Diverses actions qui concernent plus particulièrement le personnel communal ont été lancées.

Tout d'abord, la mise en place du dossier unique de sécurité afin que chacun veille au respect des règles de sécurité dans le travail, que ce soit les employés ou que ce soit l'employeur.

Ensuite, tout le personnel, technique et administratif, est inscrit à une formation de sauveteur secouriste, formation diplômante de 2 jours mise en place par la Communauté de Communes.

Il est envisagé aussi une formation sur l'utilisation des extincteurs et du défibrillateur. Le défibrillateur est installé sur le mur de l'Agence Postale et accessible à tout le monde, une demande a été faite auprès de la Communauté de Communes afin d'ouvrir la formation à un plus large public.

Il y a aussi l'opération tranquillité seniors qui va être mise en place par la gendarmerie.

Aménagement des 7 écluses :

Les travaux ont débuté le 7 novembre 2016 et la fin des travaux est programmée pour mi-avril 2017.

L'aménagement est presque conforme à celui présenté dans le dernier bulletin municipal (remodelage des talus de part et d'autre des 7 écluses, installation de bancs en pierre à chaque palier, mise en lumière du site, plantation d'une haie dissuasive le long des écluses et de 10 arbres alignés parallèlement aux 7 écluses).

Quelques informations complémentaires sont venues se greffer au projet depuis :

- le choix des 10 arbres alignés : Érable à feuille d'obier. Arbre à port étalé et diffus, dense d'une hauteur de 8 à 15 m.
- le choix des essences de la haie arbustive champêtre en bas du site : 6 espèces à floraison blanche, conduits en port libre : Aubépine lisse, Fusain d'Europe, Troène commun, Chèvrefeuille arbustif, Groseillier à maquereau, Viorne lantane.

Ces végétaux sont rustiques, adaptés à tous types de sols et d'exposition : on les retrouve dans les haies champêtres du bocage, notamment en Puisaye proche. Leur entretien consistera en un recépage environ tous les 10 ans.

- l'engazonnement du site avec du trèfle fleuri.
- il n'y aura pas de placette sous le marronnier car le cheminement a été un peu éloigné afin de protéger les racines du piétinement.
- l'éclairage des écluses va être revu au niveau de la couleur (le bleu proposé nous a été déconseillé).
- un emplacement handicapé sera matérialisé en haut des 7 écluses et une convention de superposition va être signée afin d'utiliser les voies d'accès qui appartiennent à VNF.

- un compteur piétons va être installé afin d'avoir une idée précise du nombre de visiteurs.

Plan de financement :

Dépenses prévisionnelles HT

Travaux aménagement :	230 000.00 €
Honoraires cabinet architecte :	10 350.00 €
Coût total :	240 350.00 €

Recettes prévisionnelles

Subvention Conseil Départemental : (Convention reçue)	10 000.00 €
Subvention Conseil Régional : (Convention reçue)	60 087.00 €
Voies Navigables de France : (Convention reçue)	45 000.00 €
FEADER (Fonds européens) : (En attente de la convention)	58 693.00 €
Communauté de Communes Cœur de Puisaye : (En attente de la convention)	13 500.00 €
Réserve parlementaire : (Accord reçu)	5 000.00 €
Autofinancement :	48 070.00 € + TVA
TOTAL RECETTES	240 350.00 €



Chemin d'accès piétons



Remodelage des paliers

Concentration cyclo en Mai 2016

La Municipalité de Rogny a accueilli en mai dernier plusieurs centaines de cyclistes, venus principalement du Loiret, de la région, comme l'arrière-petite-fille de Léon Jaupitre, mais également de toute la France, comme certains de Toulon.

Ce fut un échange sympathique entre le Maire et les cyclistes, curieux de découvrir notre village grâce à l'Union Sportive Briaroise de Cyclotourisme.



Rogny fait son cinéma ! :

Il ne vous a certainement pas échappé le 29 septembre dernier, un tournage de film allemand s'est déroulé à Rogny, au Quai Sully. Le tournage du film « Loire mon amour » a duré deux jours. En effet, une équipe de tournage franco-allemande de près de quarante personnes, sans compter les figurants locaux, tournait quelques scènes d'un téléfilm de fiction.

Il y avait un acteur français : Mathieu DELARIVE.

Pas question de circuler librement et silence maximum demandé ! C'est à Rogny que l'histoire commence : les deux personnages principaux embarquent à bord d'une péniche pour un périple qui les mènera jusqu'à Tours en passant par Briare.

La société berlinoise Schiwago Film travaille actuellement sur un projet de téléfilms qui prennent pour cadre les grands fleuves du monde et qui sont diffusés sur ZDF, devant plusieurs millions de téléspectateurs.

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, Gérard FOUCHER a également reçu, la même semaine une équipe de la BBC pour un documentaire sur les sept écluses.



Un beau projet : relier Briare à Moutiers-en-Puisaye en vélo

La Communauté de Communes « Cœur de Puisaye », la commune de Briare et Voies Navigables de France (VNF) étudient le projet de relier Briare à Moutiers-en-Puisaye, en passant par Rogny et le Lac du Bourdon à Saint-Fargeau, en circulation douce (vélo, pédestre).

Une première réunion sur les principaux lieux s'est déroulée le 12 octobre avec les acteurs concernés.

Cette initiative sera l'occasion de renforcer une nouvelle fois le lien entre L'Yonne et le Loiret, via les canaux et le tourisme.

Curage du Canal

Vous avez pu apercevoir une grue accompagnée d'une péniche juste en aval de l'écluse de Sainte Barbe le 13 septembre dernier. Celle-ci était utilisée pour curer le Canal suite aux inondations de mai et donc faciliter la navigation des péniches et bateaux de plaisance.



*Une cavalière des Ecuries du Rondeau,
Marie-Laure BOUILLET, est devenue
Championne de Bourgogne CCE
en octobre 2016.*



ASSAD DU CANTON DE BLENEAU
Association de Soins et de Services à Domicile



Nous avons le plaisir de vous informer que notre Association intervient déjà dans votre commune et que nous œuvrons activement pour le bien-être de nos adhérents.

Nous tenons à vous remercier de la confiance que vous accordez à notre travail et à notre savoir-faire.

Notre association se porte bien et l'activité des différents services se développe.

Notre équipe reste à votre disposition pour répondre à vos besoins, aussi n'hésitez pas à nous contacter.

Les services de l'Association :

L'Association gère **des services de proximité de maintien à domicile** pour toutes personnes qui en ressentent le besoin, **bénéficiant ou non d'une prise en charge** : personnes âgées, personnes handicapées, personnes en activité ou non, ou encore jeunes enfants.

Nos interventions peuvent être régulières ou temporaires.

• **Service Prestataire d'Aide à domicile et Service Mandataire :**

L'Association a fait l'objet d'un agrément du Conseil Départemental de l'Yonne.

Par ce biais, l'Association met à votre disposition du personnel qualifié, intervenant à votre domicile, pour vous assister dans les tâches qui vous sont pénibles ou que vous ne souhaitez plus réaliser, tels que le ménage, le repassage, les courses ou encore la préparation des repas.

Nous pouvons également vous aider pour votre hygiène corporelle élémentaire, et/ou vous accompagner dans d'autres tâches quotidiennes.

• **Service de Soins à domicile - SSIAD :**

L'Association dispense des soins d'hygiène, de nursing, de prévention au domicile des personnes âgées et personnes handicapées.

Ces soins sont effectués par des aides soignantes ou aides médico-psychologiques.

Des infirmières libérales effectuent des soins suivant les prescriptions de votre médecin traitant.

• **Accueil de Jour Itinérant :**

Ce service peut accueillir 10 patients par jour présentant des maladies de la mémoire, maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés.

Actuellement 2 sites sont fonctionnels (Bléneau et Prunoy). Le 3^e site de Champignelles sera effectif courant 2017.

• **L'Accueil de Jour Itinérant permet :**

- de recréer un lien social,
- d'accompagner les patients à travers des activités thérapeutiques, retardant ainsi une admission en structure pour personnes âgées,
- de favoriser l'éducation au répit des aidants familiaux.



UNA ASSAD DU CANTON DE BLENEAU
9 bis, rue du stade - 89220 BLENEAU
Tél. : 03 86 74 92 80 - Fax : 03 86 74 97 55
E-mail : una.assad.bleneau@outlook.fr
Site : www.unayonne.net

La lutte contre les bruits gênant le voisinage :

Les bruits de voisinage sont réglementés par l'article 5 de l'arrêté préfectoral de 1991.

Sont concernés les bruits occasionnés par des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tel que les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, ...

Ils peuvent être utilisés de la manière suivante :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.



L'élimination des déchets :

Nous vous rappelons que les feux **sont interdits toute l'année**.

De plus, nous disposons d'un point propreté rue Gaspard de Coligny et nous souhaiterions qu'il reste propre et accueillant.

Le Point propreté situé Quai Sully est exclusivement réservé aux usagers du port et de l'aire de vidange.



Nous tenons à vous rappeler que la Municipalité n'intervient pas sur le domaine privé mais exclusivement sur les voies publiques.

En cas de gel, nous vous rappelons que vous avez le devoir de sabler, ou saler devant votre pas de porte afin d'éviter les incidents.

Nous rappelons à chaque usager que le code de la route s'applique également en ville et que le stationnement des véhicules sur les trottoirs est gênant et dangereux, surtout aux abords de l'école.

Nous vous rappelons que l'obligation d'entretien incombe à tout propriétaire d'un terrain situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres de ces mêmes habitations et cela pour des motifs d'environnement (art. L2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Nos amis les bêtes : les animaux doivent être tenus en laisse sur la voie publique !

Attention : si vous êtes en possession d'un chien de 1^{re} ou 2^e catégorie vous devez impérativement le déclarer en mairie et être titulaire d'un permis de détention délivré par le Maire après présentation des justificatifs suivant :

- identification,
- assurance,
- vaccination antirabique,
- stérilisation (certificat vétérinaire) pour les chiens de 1^{re} catégorie,
- attestation d'aptitude et d'évaluation comportementale (La loi 2008-582 du 20 juin 2008).

• Relèvent de la 1^{re} catégorie les chiens sans pedigree dits « pit-bulls ou moer-bulls » assimilables aux chiens de races AMERICAN STAFFORSHIRE TERRIER et STAFFORDSHIRE TERRIER, MASTIFF, TOSA-INU.

• Relèvent de la 2^e catégorie les chiens avec pedigree de races AMERICAN STAFFORSHIRE TERRIER et STAFFORDSHIRE TERRIER, TOSA, ou encore ROTTWEILER (avec ou sans pedigree).



Avez-vous déjà pensé que... ?

- Si votre chien aboie, il peut déranger le voisinage. Vous êtes susceptible d'avoir une amende de 3^e classe.
- Votre chien en liberté pourrait mordre gravement une personne.
- Les déjections de votre compagnon peuvent occasionner une gêne pour les passants. Pensez à prendre un sac plastique lors de sa promenade quotidienne !

3 distributeurs de sacs sont installés à Rogny.



1986 - 2016, TOURISME FLUVIAL DU CENTRE à 30 ANS !

La Fête du nautisme ayant été annulée à Rogny, nous avons célébré cet anniversaire sur la base Nivernaise avec de nombreux lots parmi lesquels un week-end fluvial.



De nombreux visiteurs sont venus découvrir nos bateaux à cette occasion et profiter d'offres exceptionnelles. La saison de la base de Rogny a été toute en nuances ; les aléas météo nous ont été préjudiciables et la rupture de la digue de Montcresson nous a amené à déplacer une partie des croisières sur la base de Plagny.

La fréquentation du Port s'en est ressentie également.

Mais, malgré tout,

Venus des contrées lointaines, des pays voisins ou des plus proches régions,

Les plaisanciers n'ont pas boudé le plaisir de découvrir la Bourgogne !

Nous les attendons avec plaisir pour une belle année 2017.

M.C. GAUDIN

OFFICE DE TOURISME CŒUR DE PUISAYE

Nous vous rappelons que l'Office de Tourisme Cœur de Puisaye est composé de trois bureaux d'informations touristiques : Saint-Fargeau, Toucy et Rogny.

Nous avons comptabilisé :

- **11 753** : c'est le nombre de demandes d'informations totales (tous modes de contacts confondus).
- **15 013** : c'est le nombre de personnes qui sont venues nous rendre visite dans les 3 accueils.
- **6,2 personnes / 10** qui entrent dans nos accueils posent une question.

En 2016, les Offices de Tourisme du territoire ont mis l'accent sur la mutualisation de leurs outils de communication pour garantir une meilleure visibilité de l'offre touristique.

*Les Offices de Tourisme de Puisaye fusionnent de nouveau en 2017
Une équipe déjà bien soudée et pleine de projets !*

7 actions communes ont été réalisées avec succès :

1. L'**harmonisation des adhésions** et prestations de services.
2. L'édition d'un **guide touristique**
« ICI, je veux tout voir en Puisaye-Forterre ».
3. L'édition d'un **guide hébergement et restauration**.
4. La **newsletter**.
5. Le **programme** « Coups de Cœur en Puisaye ».
6. Le protocole des **disponibilités**.
7. Le **diaporama d'accueil**.



CAMPING

Notre camping a connu un été mitigé avec un début de saison catastrophique suite aux inondations. Le camping a dû fermer à deux reprises en mai et juin et donc annuler les séjours déjà réservés, que ce soit en emplacements ou locatifs.

Nous observons donc une baisse globale des nuitées de 17% et du chiffre d'affaire de 9%.

Concernant les emplacements 74% des séjours concernent les camping-caristes (CA de 6720 €), 17% les tentes et 9% les caravanes. A cela s'ajoutent les locations des Tentes Treck et Mobiles homes.

Comme chaque année le camping se développe et 2016 a vu l'acquisition de deux nouveaux locatifs : **les tentes Trecks pour 2 personnes** qui ont accueillis 94 personnes pour cette première année et ont connu un taux de remplissage de 25%, soit une location tous les 4 jours pour chacune d'entre-elle.



Un **barbecue collectif**, un **sèche-linge** et la **location d'un réfrigérateur** sont également venus compléter les services proposés au camping.

Un deuxième réfrigérateur devrait être acheté en 2017, étant donné le succès du premier !



Les vélos électriques, fournis par la Communauté de Communes, n'ont pas pu nous être livrés cette année, ils le seront en 2017. Nous vous rappelons qu'ils sont disponibles à la location aussi bien pour les campeurs que pour les personnes extérieures au camping, à savoir VOUS ! Si vous voulez vous essayer à l'électrique... une solution dynamique pour les balades en famille !!!

Pour les plus puristes, nous proposons toujours les vélos classiques !

Les bateaux à pédales

Le ponton a été refait cette année, via l'association Emeraude.

L'activité a donc pu reprendre normalement dès le 1^{er} Mai, mais s'est trouvée également impactée par les inondations puisqu'il a fallu arrêter leur navigation et les réparer avant leur remise en eau.

Cependant nous notons une augmentation du nombre de locations aussi bien par les touristes que par les locaux.



LE VILLAGE À NOËL

Comme chaque année, les emballeuses volontaires se sont armées de patience pour confectionner les décorations de Noël que vous avez pu voir dans les rues principales de notre village durant plus d'un mois.



La Municipalité participe également à cet engouement en achetant chaque année les sapins de Noël et en installant les illuminations dans le centre du village. Pour les autres rues, que nous ne pouvons malheureusement pas décorer, nous remercions ceux qui le font en illuminant leur maison !

LE MARCHÉ DE NOËL



Cette année 2016 a vu l'organisation d'un petit Marché de Noël, toutes associations confondues soit par leur participation (Club de l'Amitié, Les Sphères des Ecluses et les Peintres en Liberté) et la Tanche pour leur présence.

Un panel de 24 exposants très diversifiés : décorations de Noël, tableaux, livres, bijoux, lampes artisanales, chocolats, miel, gâteaux, vin de Touraine, farine du terroir, confitures d'Anne,...

Expérience réussie, à renouveler en 2017 avec encore plus d'exposants !

LE NOËL DES ÉCOLES

Comme chaque année, le Noël des écoles de Champcevais et Rogny s'est déroulé dans l'espace culturel le samedi 10 décembre. A la suite de tous les spectacles, le Père Noël a distribué ses cadeaux à tous les enfants et un goûter leur a été servi par la municipalité.

Nous remercions les enseignants et Katia lors des rythmes scolaires, pour leur travail et leur implication dans cette fête, ce qui nous a permis d'assister à des spectacles de qualité !

Des gourmandises et pères Noël en chocolat ont été offerts par le Comité des Fêtes et les Sphères des écluses.



LE NOËL DU PERSONNEL

Il a eu lieu avec l'ensemble des familles du personnel communal et des conseillers municipaux.

Le repas s'est déroulé en toute convivialité à l'espace culturel pour se finir en musique !

Les enfants du personnel, âgés de 6 à 15 ans, ont reçu leurs cadeaux et apprécié la soirée.

LE NOËL DES AÎNÉS

La Municipalité offre, comme chaque année, un colis de Noël aux Rognycois de 70 ans et plus, électeurs à Rogny.

Ce sont les conseillers municipaux qui en assurent la distribution en rendant visite à chaque personne concernée. Cette année, ce seront 80 colis individuels, 43 colis couples et 10 colis en maisons de retraite qui seront distribués.

Les colis se composent de foie gras, diverses terrines, gâteaux, une bouteille de champagne, une bouteille de Bordeaux, des pots miniatures de confiture et une dizaine de papillotes pour les couples et individuels et d'une eau de Cologne et d'un savon parfumé pour les personnes en maison de retraite.

école primaire de rogny

L'école élémentaire de Rogny, située rue Léon Jaupitre, en face de la pharmacie, est composée de 2 classes :

- une classe de CP-CE1-CE2 avec 19 élèves,
Enseignante et directrice : **Mme De Zaleski**, en poste depuis 2001-2002.

- une classe de CM1-CM2 avec 18 élèves,
Enseignants : **Melle Noail** (lundi, mardi et un mercredi sur 2)
et **M. Gaillot** (jeudi, vendredi et un mercredi sur 2).

L'école commence à 9h et se termine à 15h45. De 15h45 à 16h30, il y a les **ateliers périscolaires encadrés par Mme Véron et Mlle Huguet, aidées certains jours par de courageux bénévoles**, que nous remercions. Les enfants ont la chance d'y faire de **nombreuses activités manuelles et sportives**.

La cantine est gérée par la mairie et surveillée par Mme Véron. Le ménage est assuré par Mlle Huguet. La surveillance du car et la garderie sont assurées par Mme Véron. Les repas sont préparés par la Maison de Retraite de Champcevais.

En juin 2017, toute l'école partira 5 jours en classe cirque à Cocico près de Charny. C'est un séjour très onéreux, qui coûte près de 12 000 €. Afin de financer ces sorties, **nous organisons** chaque année **un loto** (12 novembre 2017), **une kermesse** (24 juin 2017) et **une soirée spaghetti** (1^{er} avril 2017). **Nous vous y attendons nombreux**. Les mairies de Rogny et de Champcevais participent également financièrement aux sorties scolaires ainsi que certaines associations. Nous les remercions tous chaleureusement.

Cette année, **nous participons**, une fois encore, **à la dictée et à la course ELA**, au profit des enfants malades. Nous avons aussi commencé une correspondance avec une école franco-marocaine de Tétouan.

Les élèves vont aussi **chaque année au gymnase de Bléneau**, ainsi qu'**à la piscine de St-Maurice-sur-Aveyron** (pour les petits) **et celle de Bléneau** (pour les grands). Ils se rendent également tous les 15 jours **à la bibliothèque-médiathèque** de Bléneau où ils sont accueillis par Nathalie Billiette. Les relations avec les **résidents de la Maison de Retraite** se poursuivent, les enfants sont allés **leur présenter un spectacle de Noël** en décembre 2016.

Enfin, la réussite de l'école repose sur l'investissement des enseignants, de la mairie, des associations du village et des parents d'élèves. C'est ensemble que nous construisons l'avenir de nos enfants.

Mme De Zaleski, Directrice





GARDERIE

Le Maire a mis en place une garderie municipale depuis septembre 2014 :

- le matin de 7h45 à 8h50 à 1 €
- le soir de 16h30 à 17h30 à 1 €.

Cette garderie, **gérée par Katia**, accueille cette année 5 enfants.
Pour toute inscription, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie.



LES RYTHMES SCOLAIRES

Le système des rythmes scolaires est instauré à l'école de Rogny chaque après-midi de 15h45 à 16h30. On compte actuellement 36 enfants inscrits.

Des activités diverses et variées leur sont proposées (parcours de santé, basket, danse, activités manuelles pour Halloween, Noël et Pâques, peinture, musique, ...).

Ces activités extra-scolaires sont encadrées par deux employées communales **Katia Veron** et **Hélène Huguet**. Les lundis et jeudis, des membres de l'association « Les Peintres en Liberté de Rogny », **Mmes TARGA, GAUJARD, BEUNET** et **M. JULIEN**, interviennent pour réaliser avec les enfants des **activités de dessin, peinture et créativité**.

Christel MOREL est également intervenue pour quelques séances de musique avec une **présentation et démonstration d'instruments** : accordéon et synthétiseur.





CONVI'SPORT

L'effectif pour la saison 2015/2016 était de 61 licenciés. En progression par rapport à l'année dernière.

Activités sportives proposées :

- ❖ **RENFORCEMENT MUSCULAIRE** : Le lundi à ROGNY - Espace Culturel - 18h30/19h30
- ❖ **DANSE ENFANTS** pour les 8/12 ans : Le mardi à BLENEAU - Salle des 3 Mûriers - 18h/19h
- ❖ **STEP** : Le mardi à BLENEAU - Salle des 3 Mûriers - 19h15/20h15
- ❖ **LIA /DANSE TONIC** : Le jeudi à ROGNY - Espace Culturel - 18h30/19h30
- ❖ **MARCHE NORDIQUE** : Le dimanche à BLENEAU et ses alentours - 9h30/12h

Participation à différentes manifestations :

- Fête des Jardins d'Eau à Bléneau le 26/09/2015 : Démonstration de Renforcement Musculaire avec « Fit Ball », L.I.A., Step et danse enfants.
- Sortie Raquettes avec la section Marche Nordique aux Gets (74) du 15 au 17/01/2016.
- Randonnée des Etangs à Bléneau le 17/04/2016 - 180 participants malgré un temps maussade.
- Randonnée Gourmande à Venouse le 12/06/2016 - Participation de 26 adhérents toutes sections confondues.
- Fête de la Saint-Jean à Rogny le 25/06/2016 : Démonstration de Step, L.I.A. et danse.
- Kermesse des Ecoles de Bléneau le 26/06/2016 : Démonstration de danse par les enfants.

Projets et manifestations pour la saison 2016/2017 :

- **Formation « Randonnée en toute sécurité »** le 9/10/2016 à Nuits-St-Georges (21) pour 4 adhérents.
- **Formation « Gym tendance »** pour l'animatrice Emmanuelle GAQUIERE à Dijon le 19 et 20/12/2016.
- **Sortie en randonnée Raquettes** du 13 au 15/01/2017 aux Saisies (73).
- **Organisation de notre randonnée pédestre** le 23/04/2017.
- **Démonstration de Danse, Step et Stick danse** pour le feu de la Saint-Jean à Rogny le 24/06/2017.
- **Portes ouvertes** à la Salle des 3 Mûriers le 9/09/2017.

Tarifs pour la saison 2016/2017 (Licence - 24,50 € adulte ou 19,50 € enfant) :

➤ Adulte : 1 cours 95 € - 2 cours 150 € - 3 cours 215 €. ➤ Enfant : 1 cours 90 €.

Vous aimez bouger, alors, venez nous rejoindre, il n'est pas trop tard.
(Possibilité d'inscription en cours de saison)



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au 06 24 36 55 49

VOISINS SOLIDAIRES à ROGNY

Depuis 2009, nous organisons la Fête des Voisins à Rogny. Vous êtes nombreux à venir y participer, et c'est à chaque fois un moment chaleureux et joyeux !

Cette année toutefois, la Fête des Voisins n'a pas eu lieu en raison des inondations. Ce n'est que partie remise pour l'année prochaine !

La Fête du Beaujolais Nouveau a bien eu lieu, et a réuni les habitants de Rogny dans une ambiance toujours aussi conviviale.

En 2017, ces deux fêtes sont reconduites, et vous y êtes chaleureusement conviés.

- La Fête des Voisins : **mardi 30 mai**, à partir de 19 heures, dans la cour de l'école.

- La Fête du Beaujolais Nouveau : **vendredi 24 novembre**, à partir de 18h30, dans l'Espace Culturel.

N'oubliez pas que « Voisins solidaires », c'est aussi un groupe de personnes sympathiques et motivées qui sont prêtes à vous rendre un petit service ponctuel. Si, justement, vous avez besoin d'un coup de main, n'hésitez pas à nous contacter au **06 31 70 16 50**.



Les bons côtés d'être à côté

Je remercie Mmes Cathy Atlan, Colette Moutard et Noëlle Neyens, ainsi que MM. Daniel Gillet et Gérard Neyens toujours fidèles au poste et toujours prêts à rendre service !

Fortunade Daviet-Noual

de Rogny : 06-31-70-16-50.

Site internet de l'association : <http://www.voisinssolidaires.fr/>



LES SPHÈRES DES ÉCLUSES

Président : Laurent MIRA



L'association est composée de 3 membres dont 2 nouveaux :

- M. MIRA Christophe (Secrétaire)
- M. MOREAU Christophe (Trésorier)

Suite à la démission de M. PETIT (Trésorier) et M. BORNAT (Secrétaire).

Au cours de l'année 2016 nous avons fait un loto à l'Espace Culturel, qui a fait salle comble puis un concours de pétanque en mars/avril/mai.

En juin à l'occasion de la Fête de la Musique, nous nous sommes occupés de la restauration.

Nos manifestations ont repris avec un concours de pétanque en septembre et en octobre.

Nous avons clôturé cette année en participant à l'organisation du Marché de Noël à l'Espace Culturel le 11 décembre.

Pour l'année 2017 nous commencerons par un loto à l'Espace Culturel le 12 mars, puis un poker le 8 avril, un concours de pétanque en mai et juin. Nous serons certainement présents pour participer au week-end de la Fête de l'Eau en proposant diverses activités. Puis une reprise en septembre avec un concours de pétanque. En octobre un repas avec animation (DJ) à l'Espace Culturel le 7/10 et nous finirons l'année en participant au Marché de Noël le 3 décembre.

COMITÉ DES FÊTES

Président : André VEAULIN

2016 une année importante pour notre Comité des Fêtes qui a organisé son 50^e spectacle pyromélodique sur notre célèbre monument des Sept Écluses.

Le 28 mai, tous nos bénévoles sont rassemblés dans l'Espace Colette à **une grande soirée cabaret** ou j'ai la possibilité de retracer l'histoire de l'organisation de tous ces feux qui grandirent au cours de ces dernières années fastes et ne manquèrent pas de succès.

Au combien attendu ce **30 juillet**, par nos fidèles spectateurs, cette **50^e fête** est minutieusement préparée depuis des mois par tous les membres du Comité, mais quelques jours avant une conjoncture d'insécurité nous oblige à mettre en place un service d'accueil et de contrôle beaucoup plus rigoureux et contraignant. Merci à tous nos bénévoles qui ont remarquablement assuré la bonne organisation de cette soirée merveilleuse, le temps est de la partie, les artificiers ont concocté un superbe programme, bien valorisé le monument des Sept Écluses et rempli le ciel de tous ces effets multicolores et détonants comme nous les aimons, à la hauteur...! de cet anniversaire.

Organiser un évènement de cette importance dans notre village rural, c'est avoir la chance de recevoir de nombreux médias, la presse, les radios, les télévisions qui vont relater notre soirée en direct sur leurs antennes. Au pourtour du canal, sur la tribune et les chaises, dans la parcelle du Porais **une foule importante** avec pique-nique, **des milliers de spectateurs**, tous ceux qui aiment la fête, l'artifice, la musique, la danse, la joie des enfants, s'émerveillent, photographient ou filment. Tout ce monde repart calmement en adressant toute leur satisfaction de cette belle soirée d'été en espérant revenir le **29 juillet 2017**.

Le lundi, en pleine action de rangement, parmi tous ses amis, Raymond nous a quitté, membre de notre association depuis de nombreuses années, responsable et volontaire de son engagement il nous laisse un bel exemple de bénévolat et de grande amitié.

Le **6 mars** notre **randonnée** a permis aux nombreux participants de découvrir notre Puisaye campagnarde, un matin de printemps, à l'odeur du boudin chaud.

Votre Comité installe sur l'île **le feu de la Saint-Jean**, offre **les chocolats à Pâques** à collecter par les enfants dans le Porais ainsi qu'à **la fête du Noël des écoles**.

Nous convions tous ceux qui s'intéressent à la vie de notre Comité des Fêtes, à notre **Assemblée Générale** le vendredi soir **17 février** au Centre Culturel.

Je vous souhaite, avec nos membres et nos bénévoles, une Bonne et Heureuse Année 2017 ainsi qu'une très bonne santé et que la chance nous sourit encore pour notre future fête.



MUSIQUE EN DEMEURE

Président : Olivier BARLI

En partenariat avec la Mairie de Rogny-les-Sept-Ecluses, l'association **Musique en Demeure**, fondée et présidée par Olivier Barli, rognycois d'adoption depuis 1957, proposait au public un **concert de jazz** qui s'est déroulé le dimanche 7 août 2016 à l'Espace Culturel de Rogny.

Sous la direction d'Eric Luter (le fils du célèbre clarinetiste de jazz, Claude Luter), trompettiste et chanteur, cet ensemble, constitué de **quatre autres musiciens**, Olivier Lancelot au piano, Cyril Guyot au saxophone, Stéphane Nosserau à la batterie et Jean-Pierre Rebillard à la contrebasse, présentait un programme composé de grands standards du jazz sur des paroles françaises (Trenet, Salvador, Vian, Nougaro...).

Tour à tour instrumentistes et chanteurs, les cinq musiciens ont enchanté le public qui fut conquis par leur grand professionnalisme, leur complicité, et le sens de l'humour toujours présent d'Eric Luter, également réputé pour ses talents d'animateur.

A l'issue du concert, l'association offrait au public un buffet rafraîchissant commandé auprès des commerçants locaux. Ce fut ainsi l'occasion pour le public comme pour les musiciens d'apprécier cette belle salle si bien située, dont Rogny peut s'enorgueillir.



LA TANCHE DE ROGNY

Président : Jean-Jacques POITOU

BILAN 2016.

La météo a poussé le bouchon un peu trop loin ... Les aléas climatiques nous ont contraints d'**annuler la Fête de la Pêche** réservée aux enfants. Trop d'eau !!! De même la **Fête du Nautisme a été annulée**. Malgré tout le **lâcher de truites** dans la rigole de Saint-Privé s'est déroulé normalement et de nombreuses truites ont été pêchées. Heureusement notre traditionnel **concours de pêche** début septembre **s'est déroulé sous le soleil**. Nous avons aussi pour la **première fois** participé à la **brocante de Rogny**.

En ce qui concerne la pêche nous avons installé des cages anti-cormorans à l'Etang Neuf. De nombreux gros brochets ont été pris dans le canal et autour de l'île de la Lancière. A l'Etang Neuf les grosses carpes sont toujours bien présentes et les pêcheurs ont toujours la même émotion à prendre une carpe de plus de vingt kilos !

Nous avons effectué un empoissonnement à l'étang en début d'année en brochets et sandres.

PROJETS 2017.

Un déversement de truites dans la Rigole de Saint-Privé à l'Etang Neuf sera effectué en mars ou avril suivant le niveau de la rigole. Si le temps nous le permet la **Fête de la Pêche** réservée aux enfants aura lieu le **premier samedi de juin**. Nous participerons à la brocante (*à ce propos si vous avez du matériel de pêche à vous débarrasser n'hésitez pas à nous contacter*). Notre **concours de pêche aura lieu début septembre**. Nous souhaiterions que les pêcheurs de Rogny participent à cette fête.



Brochet de 6 kg

INFORMATIONS.

Nous avons créé des tee-shirts et des casquettes bleu ciel avec notre logo. Se renseigner auprès de notre AAPPMA. La taille minimale de capture du brochet passe à 60 cm, le sandre à 50 cm et la pêche du black-bass en no-kill.

RAPPEL : Nombre de captures par jour : TROIS carnassiers dont DEUX brochets maximum. (Concerne le brochet, le sandre et le black-bass).

Nous remercions la municipalité et les employés municipaux qui collaborent activement à la réussite de nos animations. Nous remercions également toutes les personnes qui participent à nos diverses activités et en particulier la menuiserie Poupelard sponsor de notre association.

Bonne année halieutique à tous, et « GARDONS » la « PECHE ».



Empoisonnement à l'Etang Neuf

L'AMICALE PAROISSIALE DE ROGNY

Président : André VEAULIN

L'Amicale Paroissiale a organisé ses braderies dans la salle paroissiale Saint Joseph : deux en mai, deux en août et deux en octobre.

Cette année nous avons eu la chance de rencontrer davantage de personnes intéressées pour acquérir des vêtements de tout genre pour un prix modique.

Depuis plusieurs années, une équipe de personnes bénévoles accueille et reçoit des vêtements et du linge propre et présentable à nos braderies, de printemps et d'été et enfin pour l'hiver. La recette de cette activité laborieuse permet d'assurer tous les frais d'entretien et d'amélioration de notre salle paroissiale Saint Joseph.

Notre évêque Hervé Giraud, en présence de notre curé le père Christophe Champenois, ont constaté et apprécié toutes les améliorations réalisées et les activités de notre

amicale en remerciant chaleureusement toutes les personnes qui se consacrent à ces tâches toutefois bien difficiles.

Au premier mai le muguet des bois n'étant pas fleuri nous n'avons pas pu offrir nos petits bouquets odorants comme les années précédentes.

Début décembre le repas de la Saint Éloi a rassemblé les participants habituels qui chaque année vieillissent un peu plus. Notre Assemblée Générale est prévue le vendredi soir 17 mars 2017 nous vous invitons nombreux à venir encourager notre équipe de bénévoles qui assure toutes nos activités.

Voici les dates de nos futures braderies pour vous accueillir : Au printemps 22 et 23 avril - 29 -30 avril et 1^{er} Mai. En été 24 et 25 juin - 19 et 20 août. A l'automne 30 septembre et 1^{er} octobre - 7 et 8 octobre. Un repas de la St Éloi aura lieu début décembre dans la salle Saint Joseph.

Avec les membres de notre Amicale je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne santé ainsi qu'à toute votre famille pour notre prochaine année 2017. Amicalement à bientôt.



PEINTRES EN LIBERTÉ DE ROGNY LES SEPT ECLUSES

Président : Daniel JULIEN

- L'Association en constante progression compte 24 adhérents et de nombreux bienfaiteurs.
- La section encadrement créée en 2016 remporte un vif succès et les autres disciplines, huile, pastel, aquarelle, pergamano et encre, sont toujours partagées par l'ensemble des artistes.
- Les peintures des lavandières installées dans le lavoir communal sont toujours admirées par les touristes.
- Cette année les enfants de l'école de Rogny ont participé à différents concours en collaboration avec notre Association :

- o concours de dessin des écoles avec la Communauté de Communes Cœur de Puisaye.
- o concours de peinture lors du Marché aux Fleurs avec le Club de l'Amitié.
- o concours d'épouvantails lors du Marché aux Fleurs du Club de l'Amitié.
- o concours de dessin lors de l'Exposition d'Arts des Peintres en Liberté de Rogny.
- o réalisation du Livre « Le Village enchanté » dans le cadre des rythmes scolaires en collaboration avec l'Equipe Municipale, Annie-France, Claire et Daniel.
Ce livre imprimé par Solid'arts et financé par la Mairie de Rogny a été vendu au profit de la Coopérative scolaire de l'école de Rogny.
- o à chacune des manifestations les enfants ont reçu des lots et un goûter.



- Avec la Mairie, le Conseil Municipal et l'Office du Tourisme de Rogny, l'exposition d'arts des 10 et 11 septembre 2016, plus diversifiée que l'année précédente, a été visitée par environ 300 personnes. Tous les artistes exposants nous ont dit à l'année prochaine.
- Sur invitation, notre Association a exposé à l'Office du Tourisme de St-Fargeau, dans l'Eglise de St-Martin-des-Champs et à la Salle des Fêtes de Dammarie/Loing.
- Des membres de l'Association participent en tant que bénévoles aux rythmes scolaires pour l'école de Rogny.
- A compter du mois de JANVIER 2017, les séances hebdomadaires de notre Association seront tous les MERCREDIS APRES-MIDI, de 14 à 17 heures à l'Espace Culturel de Rogny.

Si vous désirez peindre, dessiner, apprendre à encadrer, le tout dans un espace lumineux avec des artistes pleins de bonne humeur, venez vous joindre à nous.
Tél. : 06 72 59 55 35



Amour et bonheur pour l'année 2017.

CLUB DE L'AMITIÉ

Présidente : Françoise Serra

Le Club présente un beau bilan 2016 avec ses **110 adhérents**.

Succès assurés pour nos manifestations :

Marché aux Fleurs, Brocante/vidé-greniers et concours de belote, en nette progression par les participants et les visiteurs.

Egalement **deux repas** ont été réalisés et une **sortie spectacle « HOLIDAY ON ICE »**.



Lundi après-midi : Atelier couture de 12 à 17 heures.

Judi après-midi : Cartes et jeux de 14 à 18 heures.

Ces après-midi se déroulent toujours dans la bonne humeur et la convivialité.



BIBLIOTHEQUE

Bonne nouvelle **LA BIBLIOTHEQUE** sera opérationnelle en début d'Année 2017 et ouverte à tous les habitants de Rogny.

Notre calendrier des manifestations 2017 :

- **Concours de belote** : 19 février
- **Repas à thème + Jeux** : 19 mars
- **3^e Marché aux Fleurs** : 7 mai
- **Repas Fête des Mères** : 11 juin
- **Brocante - Vide-grenier** : 19 et 20 août



- **Concours de Belote** : 22 octobre
- **Repas de Fin d'Année** : 26 novembre
- **Marché de Noël** : 3 décembre

L'Assemblée Générale est prévue le 22 janvier

CLUB OMNISPORTS DE PUISAYE

Président : Thomas SKAGHAMMAR

Le COP (Club Omnisports de Puisaye) évolue encore !

- **La section Badminton** maintient son activité, très conviviale et dynamique via des matchs avec d'autres secteurs.
- **La section Handball** avance énormément surtout pour les jeunes qui sont en compétition, entraînée par Guillaume et Stéphane.

Les horaires du handball : Lundi de 17 à 18h15 : école hand (enfants) - Lundi de 18h30 à 20h : hand filles de - de 16 ans
Mardi à 20h : loisirs adultes - Jeudi à 18h15 : Moins de 12 ans et 14 ans.

- **La section Basketball, avec une nouveauté :** ouverture d'une section moins de 16 ans et débutants au gymnase de Bléneau, entraînée par Joseph.

Mardi de 18h30 à 20h : moins de 16 ans et débutants

Lundi de 16h45 à 18h15 : les petits à partir de 6 ans, entraîné par Patrick.

Jeudi de 20 à 22h : Loisirs mixte à partir de 16 ans, dans une très bonne ambiance.

Tarifs : Basket et handball : 60 €/an - Badminton : 20 €/an. A partir de 2 disciplines (ou 2 personnes de la même famille), déduire 10 € du tarif par discipline. Exemple : basket + hand = 100 euros au lieu de 120 euros.

Inscriptions sur place. Deux essais gratuits, valable pour chaque discipline.

Une animation est prévue **sur l'île le 14 mai 2017**, avec du basket, du badminton et peut-être du tir à l'arc et du volley.

Tout l'été, principalement **en juillet et août**, vous avez de **l'animation** sur le terrain multisports **les mardis soirs et jeudis soirs**.

Nous avons organisé le 1^{er} Cross des 7 écluses le 16 octobre dernier. Nous étions satisfaits de l'ambiance humaine sur place, du temps magnifique et nous remercions tous les bénévoles pour leur aide à cette manifestation.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 15 octobre 2017 !



UNIVERSITÉ POUR TOUS DE PUISAYE-FORTERRE

Le Président : Serge Breuillé

L'Université pour Tous de Puisaye-Forterre (UTPF) est une association loi 1901, créée en 2004 avec le soutien du Pays de Puisaye-Forterre. Elle est l'un des dix centres extérieurs rattachés à l'Université de Bourgogne.

Elle s'adresse à toutes les personnes sans condition d'âge, de niveau de formation, de profession, de sexe et **accueille chaque année de 130 à 175 personnes** venues de 40 à 50 communes différentes.

En 2016-2017 les formations suivantes seront assurées :

- à **Courson-les-Carières** : droit.
- à **Mézilles** : italien (débutants), italien (perfectionnement), économie.
- à **Saint-Fargeau** : atelier d'écriture, informatique.
- à **Saint-Sauveur** : cycle Colette, conversation anglaise, histoire.
- à **Toucy** : astronomie, espagnol, histoire de l'art contemporain, littérature, histoire de la musique.
- à **Treigny** : informatique.
- **in situ** : la symbolique dans les cathédrales.

L'adhésion est de 25 € par an. Le prix des cours varie de 50 à 120 € selon le nombre d'heures annuelles.

En outre **trois sorties culturelles** seront organisées (un jour à Vaux-le-Vicomte, deux jours à Lyon, 2 jours en Normandie sur les traces d'Arsène Lupin) ainsi que **sept conférences gratuites**.

Pour tout renseignement : Téléphone : **03 86 74 19 19**

Messagerie : utpuisaye.forterre@gmail.com - Site Internet : www.utpf.net

hébergement - restauration commerces - entreprises

HÉBERGEMENT - RESTAURATION

- **AUBERGE DU CANAL**
Hôtel - Restaurant
Jour de fermeture :
lundi en basse saison
Pas de fermeture en haute saison
Mme KARONI : 03 86 74 52 63
- **AUBERGE DES 7 ÉCLUSES**
Hôtel - Restaurant
Fermeture : mardi et mercredi midi
M. JACQMIN : 03 86 74 52 90
- **LA BELLE EPOQUE** Restaurant
Ouvert les midis du mardi au dimanche
Ouvert les vendredi et samedi soir
Mme CHATELIN : 03 86 44 26 35
- **PIZZERIA** (à emporter à partir de 18h)
Mercredi, vendredi et dimanche
M. COQUILLAT : 03 86 74 37 78
- **GÎTE RURAL « RELAIS DU LION D'OR »**
Mme SAGET : 03 86 74 58 56
- **CHAMBRES D'HÔTES DE « LA CRASNE »**
Mme BAUDIN et M. VEAULIN :
03 86 74 53 11
- **CAMPING DES LANCIÈRES**
Mairie : 03 86 74 57 50

COMMERCES ET ENTREPRISES

- **COIFFURE DESIGN**
Fermé le mercredi et le dimanche
Tél. : 03 86 74 55 38
- **L'ATELIER DES 7 ÉCLUSES**
Christine FIEVET : 06 81 76 08 31
- **AGENCE IMMOBILIÈRE**
Mme MANNEVY : 03 86 74 85 97
- **S.B.P.I.**
MM. GALLOT : 03 86 74 51 36
- **MÉTALLURGIE**
M. BAUS : 03 86 74 51 17
- **S.B.P.I. ENVIRONNEMENT**
MM. GALLOT : 03 86 74 28 49
- **ENTREPRISE MULTISERVICES**
JardinBricoServices - Paysagiste
M. GOJARD : 06 88 70 07 45
- **ALBERTINI PRESTATIONS**
Vignes - Paysagistes
M. MAISON : 06 43 09 78 08

TRANSPORT

- **LES TRANSPORTS DEMETS**
M. DEMETS : 03 86 74 57 92
- **GO TRANSPORTS**
M. GIRAULT : 06 89 04 26 60
- **TOURISME FLUVIAL DU CENTRE**
Mme GAUDIN : 03 86 74 55 92
- **ROGNY BATEAUX PROMENADES**
M. JACQMIN : 06 84 11 54 52

ÉQUITATION

- **HARAS DE COTTARD ET PONEY-CLUB**
Mme GESTIN et M. KELLER :
03 86 74 59 39
- **PONEY-CLUB DE ROGNY**
ECURIE DU RONDEAU
Mlle DELAGNEAU : 06 87 79 24 94

ALIMENTATION

- **BOULANGERIE**
Fermé le mercredi
M. et Mme LOISELEUR : 03 86 74 53 97
- **BAR - PMU - ÉPICERIE LE COLOMBIER**
Fermé le mardi après-midi.
M. et Mme COQUILLAT : 03 86 74 53 09
- **TRAITEUR**
M. SAGET : 03 86 74 58 56

BÂTIMENT

- **MAÇONNERIE SAS DELAGNEAU**
M. DELAGNEAU : 06 83 38 87 14
- **ENTREPRISE DE MENUISERIE**
0 Coup de Rabet
M. DUMONT : 03 86 45 22 13
03 86 45 22 14
- **PLOMBERIE / ÉLECTRICITÉ**
M. MILOT : 03 86 74 30 11
M. VACHER : 09 54 83 97 96

JANVIER



FÉVRIER



MARS



AVRIL



MAI



JUIN



JUILLET



AOÛT



SEPTEMBRE



OCTOBRE



NOVEMBRE



DÉCEMBRE

